

Procès-verbal

Conseil d'établissement de l'école Saint-Ambroise

Mardi 3 novembre 2020 (virtuel)

Marie-Anne Alepin (parent-Rep. CSSDM)	Elena Martinez (membre du personnel)
Marco Almeida (parent)	Benjamin Palmer (parent)
Chloé Banville (secrétaire)	Vanessa Séguin (membre du personnel)
Pierre-Luc Beaudoin (président)	Anne-Marie Sénécal (membre du personnel)
Geneviève Bergeron (vice-présidente)	Julie Tétreault (service de garde)
Geneviève Cadieux (directrice)	Clémence Trilling (invitée)
Lucie Fortin (directrice adjointe)	Geneviève Woods (parent)
Danny Legault (membre de la communauté)	

Substituts : Dominique Tessier

Absences (*n'était pas requis en tant que substitut*) : Marc-Olivier Killijian

18 h 30 à 18 h 50 : participation volontaire une formation de base sur le budget est donnée par la direction afin de bien comprendre les différents fonds et les enjeux.

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Marco Almeida

Secondé par : Benjamin Palmer

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du CÉ du 15 septembre 2020 et suivis

- Plomb dans l'eau

La direction, Geneviève Cadieux explique: un courriel a été envoyé par le CSSDM à tous les parents contenant les informations qu'elle avait eues en début d'année. L'école a condamné des fontaines d'eau qui n'étaient pas conforme. Un rappel a été effectué aux élèves de faire couler l'eau avant de boire. Sur le site du CSSDM, il y a une foire aux questions vraiment bien faite. Actuellement, on ne sait pas quand les réparations seront faites.

Benjamin Palmer se demande si les enfants ou membres de l'équipe-école ont des symptômes dus au plomb dans l'eau. Est-ce qu'il y a un suivi particulier ? Mme Cadieux explique qu'en cas de doute on peut se tourner vers l'infirmière. Pas de ressources additionnelles au niveau de l'école. La santé publique est au courant de cette situation et travaille conjointement avec les centres de services. Geneviève Cadieux nous indique qu'il y a des infos à ce sujet sur le site du CSSDM. L'école référera les gens inquiets vers le CIUSSS.

Il est proposé d'apporter cela au Comité de parents. Dépistage préventif et ressources pour les enfants et l'équipe-école. Marie-Anne Alepin fera un suivi lors de la prochaine rencontre.

Proposé par : Chloé Banville

Secondé par : Marie-Anne Alepin

Adopté à l'unanimité

4. Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2020

Le Procès-verbal est proposé pour tel quel.

Proposé par : Marie-Anne Alepin

Secondé par : Pierre-Luc Beaudoin

Adopté à l'unanimité

5. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption

Approbation des sorties et activités

Aucune sortie n'est prévue pour le moment.

5.1 Budget

Il est proposé d'adopter le budget tel que présenté

Proposé par : Julie Tétreault

Secondé par : Dominique Tessier

- Surplus et déficit 19-20

La direction informe le CÉ du déficit de 111 642 \$ pour l'année 19-20. Ce déficit est dû en grande partie au fait que durant le confinement les effectifs ont continué à être payés, sans entrée budgétaire. (exemple : SDG)

- Fondation pour les enfants : nourrir la soif d'apprendre (saine nutrition)

1400,00\$ (déposé au fonds 4)

- Gradins fixes (6700, 00\$)

Les estrades dans la cour d'école sont en fin de vie. Depuis quelques années des montants sont injectés afin de prolonger la viabilité de ceux-ci.

Il est proposé d'effectuer l'achat de nouveaux gradins au montant de 6 700\$ avec le fonds 4.

Le conseil d'établissement autorise la direction à procéder au transfert du fonds 4 au fonds 9 pour les dépenses encourues pour l'achat de nouveaux gradins au montant

maximal de 6 700,00\$. Ce transfert sera effectué en collaboration avec le service des ressources financières de la CSDM.

Proposé par : Marie-Anne Alepin

Secondé par : Geneviève Bergeron

- Fête de la rentrée : 140,82 \$

- Bancs d'école (embellissement) : 3208,95\$

Des bancs d'école (2) ont été achetés afin de remplacer ceux que la ville avait installés il y a plus de 10 ans dans la cour. Ces bancs devaient être payés avec le budget « embellissement cour d'école ». Ce budget a été transféré au fonds 4 en 20-21.

Le conseil d'établissement autorise la direction à procéder au transfert du fonds 4 au fonds 9 pour les dépenses encourues pour l'achat des bancs d'école au montant de 3208,95\$. Ce transfert sera effectué en collaboration avec le service des ressources financières de la CSDM.

Proposé par : Marco Almeida

Secondé par : Geneviève Woods

5.2 Règles de régie interne

Les corrections ont été effectuées suite au dernier CÉ.

Il est proposé d'adopter les règles de régie interne telles que déposées.

Proposé par : Marie-Anne Alepin

Secondé par : Geneviève Bergeron

5.3 PTRDI

Présentation du PTRDI par Geneviève Cadieux sur le site en ligne.

Adopté à l'unanimité.

5.4 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Présentation du plan de lutte contre la violence par Lucie Fortin

Proposé par : Chloé Banville

Secondé par : Marie-Anne Alepin

5.5 Éducation à la sexualité

Un parent est invité à prendre parole: Clémence Trilling.

Il est proposé que l'école St-Ambroise aborde les apprentissages de l'éducation à la sexualité dans le respect de chacun, dans la neutralité et le professionnalisme.

Les apprentissages doivent se faire dans un contexte d'ouverture et sans prosélytisme. Les infographies utilisées doivent aussi être neutres.

Pour ces raisons, il est demandé de ne pas utiliser l'outil SAM et le bonhomme gingembre.

Proposé par : Geneviève Woods

Secondé par : Benjamin Palmer

Les membres du CÉ discutent des enjeux reliés à cette proposition et de l'impact sur le contenu du programme de l'éducation à la sexualité déterminé par le ministère.

Un amendement proposé: retirer les dernières lignes:

« Les infographies utilisées doivent aussi être neutres.

Pour ces raisons, il est demandé de ne pas utiliser l'outil SAM et le bonhomme gingembre.»

Proposé par: Marie-Anne Alepin

Secondé par: Pierre-Luc Beaudoin

L'amendement est non adopté.

La proposition est déposée et non adoptée par le CÉ.

Merci à Mme Trilling pour la qualité de sa présentation.

6 Informations

6.1 Du service de garde (Julie Tétreault)

Retour des collations quotidiennes (santé)

L'application Hop hop est de retour depuis la fin septembre. Même achalandage que l'an passé.

Comité des usagers: Une réunion aura lieu sous peu (date à venir)

6.2 De l'OPP (Chloé Banville)

Résumé de la première réunion. On cherche à se «réinventer».

6.3 De la direction (Geneviève Cadieux)

- Paniers de Noël: L'école St-Ambroise ne peut pas aller de l'avant avec ce projet cette année en raison des mesures sanitaires. Pierre-Luc lance l'idée de faire une campagne de sociaux financement. Geneviève Bergeron et Pierre-Luc se proposent pour lancer une campagne de sociofinancement en ligne.

- Soutien aux familles dans le besoin

Actuellement l'école offre le traiteur gratuitement à 2 familles dans le besoin jusqu'à Noël. Cela sera pris dans le fonds 4 (*Fondation pour les enfants : nourrir la soif d'apprendre (saine nutrition)*)

6.4 Du président (Pierre-Luc Beaudoin)

La proposition suivante est déposée : *« Afin d'appuyer les parents dans leurs efforts pour imprégner des saines habitudes alimentaires en ligne avec les notions enseignées, l'école offrira un maximum de 3 collations sucrées dans l'année scolaire, au choix de l'équipe-école. Les bonbons, les muffins, gâteaux et biscuits seront donc proscrits le reste du temps. Les parents peuvent continuer d'envoyer des desserts dans les boîtes à lunchs s'ils le jugent adéquat. »*

Une discussion sur les collations sucrées a lieu. Les différents intervenants expriment leurs commentaires. Plusieurs échanges ont lieu.

La proposition n'est pas secondée.

Un sous-comité «Saines habitudes alimentaires» sera mis sur pieds. Geneviève Bergeron, Geneviève Woods, Marie-Anne Alepin et Pierre-Luc Beaudoin seront les membres.

- Mise à jour trottoir côté est

Il est proposé que la direction effectue des démarches auprès du CCSDM afin que le trottoir de la rue Chambord, côté est, soit rapidement élargi afin d'assurer la sécurité lors du passage des élèves. Dans le cas où le CCSDM ne peut pas aller de l'avant (terrain de la ville), un suivi sera effectué par le CÉ.

Proposé par: Pierre-Luc Beaudoin

Appuyé par: Geneviève Woods

6.5 De la déléguée au comité de parents (Marie-Anne Alepin)

Marie-Anne nous résume la première réunion du comité CSSDM

7. Mot des membres

Vanessa Séguin est préoccupée par la quantité de déchet résulté de l'utilisation des masques jetables. Elle propose d'acheter une boîte de Recyclage des masques à même le budget du CÉ. Le prix de la plus grosse boîte est de 322,25\$

Proposé: Geneviève Bergeron

Appuyé par: Marco Almeida

8. Levée de l'assemblée à 21h16

Proposé par : Marie-Anne Alepin

Secondé par : Geneviève Bergeron